**Techniques d’expression**

1. **Le résumé**
	1. **Définition**

Le résumé est la réécriture d’un texte antérieur selon une triple visée : le maintien de l’information, la réalisation d’une économie de moyens et l’adaptation à une nouvelle situation de communication.

* 1. **Les principes de base**
1. Respecter le système d’énonciation

Le même système des pronoms et des temps verbaux du texte d’origine se retrouve dans le résumé. Il faut se substituer à l’auteur.

1. Traduire le texte

Il faut reformuler les termes de l’auteur en utilisant des synonymes et des équivalences syntaxiques.

1. Résumer objectivement

Il faut rester fidèle à l’auteur. Ne pas prendre parti. Ne pas faire des jugements sur le texte.

1. Respecter le nombre de mots imparti

D’une manière générale, on doit réduire le texte au quart.

Il est considéré comme mot toute lettre ou ensemble de lettres entre deux blancs.

* 1. **Les règles du résumé**

On identifie trois règles pour l’élaboration d’un résumé.

1. Elimination

Il faut éliminer tout ce qui est redondant ou secondaire.

1. Substitution

Remplacer une suite d’éléments par un terme englobant.

1. Sélection/invention

Trouver ou produire la phrase qui contient l’idée principale.

1. **Le compte rendu**

Le CR vise le même objectif général que le résumé. C’est la reprise, d’une manière réduite, des idées et du contenu d’une œuvre d’origine.

* 1. **Compétences**
1. Assimiler correctement l’information,
2. Dégager l’idée principale,
3. Déterminer les éléments nécessaires,
4. Reformuler dans son propre style.

* 1. **Particularités du CR**
1. Il ne doit, obligatoirement, suivre l’ordre des idées.
2. Faire ressortir l’idée principale au début.
3. Il s’écrit toujours à la troisième personne.
4. Il est plus long qu’un résumé.
5. Il est descriptif.